



ECOLE LA CROIX DU LUDE

Institution Sévigné

127 bis avenue de la Libération

50400 Granville

☎ : 02.33.50.03.29 - @ : ecoledulude@wanadoo.fr

Année scolaire 2024/2025

## CIRCULAIRE de RENTREE (Primaire - Maternelle)

### RENTÉE DES CLASSES

Elle aura lieu **le lundi 2 septembre 2024.**

❖ Pour le primaire, à **9h00**

❖ Pour la maternelle, accueil des enfants et de leur famille **entre 9h00 et 9h30.**

**Le vendredi 30 août après-midi de 14h00 à 17h00, les parents, accompagnés de leur(s) enfant(s), pourront venir visiter l'établissement, consulter les listes et échanger avec les enseignants, s'ils le souhaitent.**

Fournitures : vous pouvez consulter le lien :

<http://institutionsevigne.org/primaire/>

(page d'accueil, rubrique actualités)

### ORGANISATION PRATIQUE DE L'ANNÉE

La structure de l'établissement (10 classes) impose la modification du découpage des classes en raison de la contrainte du nombre d'enfants par niveau et par classe.

❖ 2.5 classes maternelles (TPS-PS, MS-GS et GS-CP)

❖ 7.5 classes primaires (GS-CP, CP, CE1, CE2, CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 et CM2)

Depuis la dernière rentrée scolaire, j'ai pris de nouvelles responsabilités à la demande de la tutelle diocésaine. Je dirige les 3 écoles primaires privées catholiques de Granville ; Sévigné-La Croix du Lude, Notre-Dame et St Paul.

Cette mission est possible avec la nomination d'adjoints dans 2 des 3 écoles.

Madame Katia Gonnet m'accompagne dans ce projet. Elle a toute ma confiance.

Je serai présent tous les jours à Sévigné comme c'est le cas actuellement.

Je suis bien certain que vous comprenez cette organisation, que vous accordez votre confiance et votre compréhension à Madame Gonnet.

#### Dates à retenir:

❖ **Réunions de parents :** TPS-PS / MS-GS : mardi 10 septembre 20h  
GS-CP / CP / CE1: mardi 17 septembre 20h  
CE2 / CE2-CM1 / CM1 / CM2 : mardi 1er octobre 20h

❖ Le vendredi 20 septembre : « **Food truck** » afin d'aider au financement de **la voile.**

❖ Le mardi 24 septembre : AG APEL et accueil des nouveaux parents

❖ Le jeudi 3 octobre : Goûters à emporter pour financer **la voile.**

❖ Le vendredi 22 novembre (une seule soirée) : **Soirée « montagnarde »** afin d'aider au financement de **la classe de neige.**

❖ Le vendredi 6 décembre : Marché de Noël.

❖ Le samedi matin 24 mai 2025 (sous réserves, date à confirmer) : Fête des parents.

❖ Week-end du 29 juin 2025 : Fête de l'école (repas, spectacle et kermesse)... A PRÉCISER ...

### 1- Horaires des classes

- ✓ 08h40 à 11h40 et 13h40 à 16h40 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, pour les maternelles, CP, CP-CE1, CE1
- ✓ 08h40 à 11h55 et 13h40 à 16h40 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, pour les CE2, CM1, CM2

### 2- Accueil des élèves

Il s'effectue à partir de 8h30 le matin, à partir de 13h25 l'après-midi (si un protocole COVID le nécessitait nous pourrions être amenés à modifier l'accueil de nouveau). **Les élèves externes du primaire ne seront pas autorisés à rentrer sur la cour de récréation avant 13h25 (\*pas de surveillance).** Les familles doivent se conformer à cette exigence pour des raisons de sécurité. En cas d'accident, les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'école.

### 3- Étude (pour le primaire)

Elle a lieu les jours de classe. Le service commencera à fonctionner le jeudi 7 septembre 2023. S'inscrire près de l'enseignant(e) de votre enfant.

### 4- Garderie (les jours d'école)

Elle a lieu à partir de 7h35, le midi jusqu'à 12h10 et le soir jusqu'à 18h45.

#### Pour les maternelles :

Pour les familles souhaitant bénéficier de la garderie (maternelle) à partir de 17h00 jusqu'à 18h45, une participation de 3,00 € par enfant et par soirée sera demandée. Cette somme comprend également la fourniture par l'école d'un goûter qui sera servi à chaque enfant.

### 5- Calendrier des vacances CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES – Année 2024/2025

VACANCES	MATERNELLE / PRIMAIRE
RENTRÉE SCOLAIRE (élèves)	Lundi 2 septembre 2024 (Accueil café par l'APEL dès 8h00)
TOUSSAINT	Vendredi 18 octobre 2024 après la classe au lundi 4 novembre 2024 au matin
NOËL	Vendredi 20 décembre 2024 après la classe au lundi 6 janvier 2025 au matin
HIVER	Vendredi 7 février 2025 après la classe au lundi 24 février 2025 au matin
MARDI GRAS	Mardi 4 mars 2025 NON travaillé (toute la journée)
PORTES OUVERTES	Samedi 15 mars 2025
PRINTEMPS	Vendredi 4 avril 2025 après la classe au mardi 22 avril 2025 au matin
*Rattrapage du mardi 4 mars	Mercredi 30 avril 2025 travaillé toute la journée
1 <sup>er</sup> MAI	Jeudi 1 <sup>er</sup> mai 2025 (Férié) <b>VENDREDI 2 MAI 2025 est travaillé</b>
8 MAI	Jeudi 8 mai 2025 (Férié) <b>VENDREDI 8 MAI 2025 est travaillé</b>
FÊTE DES PARENTS	Samedi 24 mai 2025, travaillé le matin (sous réserve)
ASCENSION	Jeudi 29 mai 2025 (Férié) Vendredi 30 mai 2025 non travaillé
PENTECÔTE	Lundi 9 juin 2025 non travaillé
L'ÉCOLE EN FÊTE	Week-end du 29 juin 2025 (à préciser)
*ÉTÉ	Mercredi 2 juillet 2025 travaillé toute la journée Fin des cours

Attention ! Toute modification du calendrier doit, obligatoirement, faire l'objet d'un « rattrapage » pour que le nombre de journées travaillées qui sont imposées en primaire et maternelle soit scrupuleusement respecté.

Nous proposons un calendrier concerté **pratiquement** identique au calendrier du collège / lycée.

**\*Ce signe, avant la date indique que le calendrier est spécifique à l'Institution Sévigné.**

Merci de le conserver précieusement tout au long de l'année afin d'éviter les « oublis » !

## **L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE L'AN PROCHAIN**

Depuis plusieurs années, la réforme horaire est l'occasion de proposer des activités d'aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin. C'est le travail que nous avons mené au sein de l'équipe de l'école, notre objectif étant d'aider les enfants à dépasser leurs difficultés en adaptant notre pédagogie aux besoins recensés. Ces ateliers sont mis en place en dehors du temps scolaire, le soir de 17h à 17h45 mais nous le proposerons également certains matins ou midis. Cela ne concernera que quelques élèves et il conviendra d'en préciser les modalités ultérieurement. Nous sommes extrêmement vigilants à ces difficultés, à ce titre 17 élèves de primaire bénéficieront de soutien sous forme de stages de remise à niveau pendant les vacances d'été.

## **CATÉCHISME**

**Le projet éducatif rappelle le caractère chrétien de l'école. En conséquence, des célébrations à l'occasion de la fête de Noël et de Pâques sont proposées aux élèves. Les élèves de CE2-CM2 découvrent la culture chrétienne dispensée à raison d'une heure hebdomadaire avec les supports « Anne et Léo ». Les horaires de ces classes sont aménagés, ils terminent à 11h55 tous les midis.**

Nous articulons la culture chrétienne avec le catéchisme (pour les familles faisant ce choix). Les familles peuvent choisir également entre catéchèse au sein de l'établissement ou en paroisse. L'articulation entre culture chrétienne et catéchisme se fera grâce au support « Fais jaillir la vie », déjà utilisé cette année par la paroisse Saint Clément.

Le choix du catéchisme n'a pas de caractère obligatoire.

***Je lance un appel aux personnes qui souhaiteraient encadrer et guider des enfants en catéchèse. Les volontaires se réunissent régulièrement pour préparer les séances avec la paroisse, n'hésitez surtout pas à me questionner si vous souhaitez plus de renseignements. Je ne pourrai rien mettre en place sans bénévoles, merci d'en parler autour de vous, des parents, grands-parents, amis de l'école peuvent se sentir concernés et adhérer au projet.***

Si vous n'avez pas pris contact avec Madame Proudnikoff, responsable de la catéchèse paroissiale au centre Jean XXIII, **les inscriptions** seront possibles **à l'école, le vendredi 30 août 2024 de 14h à 17h (jour de la prérentrée), le jeudi 12 septembre et le vendredi 13 septembre de 16h30 à 17h30.**

## **ASSURANCE SCOLAIRE**

L'Institution décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'affaires appartenant aux élèves. Il est conseillé de ne pas confier aux jeunes des sommes importantes ou des effets de valeur, les portables sont strictement interdits. Il est sage de marquer les vêtements (blousons – survêtements...).

## **VÊTEMENTS**

Comme chaque année, un grand nombre de vêtements a élu domicile à l'école pendant les vacances. Ils seront disponibles le jour de la rentrée et pendant deux semaines. Après cela, ils ne seront pas conservés dans l'établissement.

*En souhaitant de bonnes vacances à tous ceux qui ont la possibilité d'en avoir,*

Ch. MORIN  
Directeur